toute notre expertise à votre service

PAYES DU REGIME GENERAL DANS LE SECTEUR CULTUREL

Savoir le lire et l'expliquer

14 heures - 780 €

à distance

9 /10 (4 avis)

PAIE

Description synthétique. Une description détaillée est remise lors de l'inscription.

PUBLIC

Administratrice/administrateur, comptable, d'une structure de spectacle vivant (compagnie, ensemble artistique, festival, lieu…) qui souhaitent valider leurs connaissances et pratiques de la paye. Salariés ou intermittents du spectacle qui souhaitent traiter la paye de leur structure. Toute personne chargé/e de la gestion du personnel

PRE-REQUIS

Une pratique de la paye est préférable au bon suivi de cette journée.
CCN applicables : 1285 - 3090 - Eclat - autres conventions du spectacle

OBJECTIFS

- Lire un bulletin de paie du régime général
- Connaître l'ensemble des composants du salaire
- Identifier les caisses sociales et cotisations afférentes
- Savoir appliquer une réduction générale
- Respecter les règles qui régissent les différentes types d'absences
- Déterminer les différents cas de rupture et appliquer le solde de tout compte

CONTENU DÉTAILLÉ - mis à jour le 23/07/2025

Introduction :
Le bulletin de paie : mentions obligatoires - bulletin simplifié

Les composants du salaire :

- La mensualisation/ Temps plein/Temps partiel
- Smic et minima conventionnels
- Heures supplémentaires/Heures complémentaires
- Avantages en nature

Caisses sociales et cotisations :

- Les différentes caisses (URSSAF, Retraite, prévoyance/mutuelle/médecine du travail, formation…)
- Les taux
- Les cotisations conventionnelles
- Plafonds et tranches

Réduction générale :

- Champs d'application
- Formule de calcul

Les absences :

- Différentes méthodes de calculs :
  - Absences : maladie, maternité, paternité…
  - Congés payés : acquisition, prise, fractionnement, congés supplémentaires
- Les différents types d'absence et le maintien de salaire
  - Respect des règles conventionnelles
  - IJSS
  - Subrogation

Solde de tout compte :

- Les différents cas de rupture
- Les éléments du solde (congés payés, indemnités…)
  - Traitement social et fiscal
- Portabilité

Copyright CAGEC©